

Téléphonie

Elle inclut à ce jour dans un nouveau contrat Orange depuis septembre 2016, 1 GSM (à disposition du secrétariat), 2 lignes fixes + fax et box internet comprises, ce dans une facture globale mensuelle de 200 Euros TTC. Le coût à été divisé par 2 suite à la suppression des téléphones pour la branche commerciale qui détenait 4 GSM et engendrait des frais importants dus à des dépassements des forfaits qui leur étaient attribués. Rappelons que cette branche à été exclue du syndicat pour d'autres raisons.

Frais bancaires

Les frais bancaires sur les prélèvements mensuels dans le système SEPA, sont trop importants et les remises minimales, comme l'abonnement aux services nécessaires de la banque, les transmissions de données mensuelles payantes, mais également les impayés d'ordre techniques, les "sans provision" ou manque d'autorisation etc..entraîne des frais supplémentaires à hauteur de la cotisation prélevée et un manque à gagner sur les cotisations, d'où le passage aux prélèvements semestriels mi 2016 et pour 2017.

Pour information, jusqu'au mois de juin 2016 nous avons principalement des impayés importants récurrents de la branche commerciale aujourd'hui exclue du SNPAC. Cependant, au moment du basculement semestriel nous avons eu également quelques bugs par manque d'autorisations bancaires et autres, ainsi que des impayés à hauteur du nombre de 5 ou 6.

Sur proposition des trésoriers et compte tenu du relationnel et des avatars 2016 avec le Crédit Mutuel de Fontainebleau (liés à l'affaire « Y. LEMAINÉ »), il a été décidé lors du dernier bureau national de décembre 2016, au vote à l'unanimité de changer de caisse de Crédit Mutuel et de succursale ou à défaut regarder vers le Crédit Coopératif.

Pour ce faire, Messieurs ROMANI et MEUNIER sont en cours de mission pour faire transférer les comptes dès que possible.

Autres dépenses

Des secteurs essentiels, tels que les salariés avec les cotisations sociales (URSSAF), les locaux (EDF, eau, loyer) et fournitures diverses (timbres, bureautique...) démontrent que les dépenses sont normales et incompressibles étant donné la réglementation.

Investissements envisagés

Monsieur MEUNIER informe l'assemblée que compte tenu de l'obsolescence et du vieillissement du matériel actuel (plus de 10 ans), l'achat d'un nouveau matériel informatique, deux ordinateurs et écrans pour les deux bureaux est prévu en 2017. Le choix du matériel /soft /hard/ installation /formation éventuelle se fera sur devis.

Vérification des comptes et quitus : Oui